BRUDED
Bretagne rurale et rurbaine pour un développement durable
Breizh ar maezloù ha maezkérel evit an diorren padus

▶ *Plérin (22)*

Une route fréquentée est repensée avec les riverains en faveur des mobilités durables

L'avenue des Rosaires permet de descendre jusqu'à la plage éponyme très fréquentée. La ville la rénove entièrement pour améliorer la sécurité des déplacements et faciliter les liaisons douces à pied et à vélo. Elle y intègre un système inédit de gestion des eaux pluviales.

Ville de presque 15000 habitants en baie de Saint-Brieuc, Plérin dispose de plusieurs plages dont celle des Rosaires, particulièrement fréquentée l'été par les plérinais mais aussi les briochins. Une ligne de bus estivale dessert la plage ; ce qui n'empêche pas plusieurs milliers de véhicules d'emprunter quotidiennement la route de deux km qui y mène. Cela pose des problèmes en matière de dégradation de la voirie, de stationnements et de partage de l'espace.

Alertés par des riverains fin 2020, les élus ont conscience de la nécessaire sécurisation de la voie pour les vélos et les piétons. Toutefois, pour répondre aux nombreux enjeux impliquant différents usagers, la collectivité engage une concertation. La réflexion porte sur l'accès à la plage des Rosaires, laquelle peut s'effectuer actuellement par deux routes : l'avenue des Rosaires, utilisable en double sens, et la vieille côte des Rosaires, voie étroite désormais en sens unique de la plage vers la ville.

↗ Un projet concerté

Une visite sur place est proposée aux riverains, organisés en associations de quartiers, en présence de l'association Vélo Utile qui promeut l'usage du vélo sur la région briochine. Cette dernière est parallèlement sollicitée à titre d'expert dans le cadre de l'élaboration du schéma des mobilités durables de la Ville. Plusieurs pistes et priorités sont proposées : réserver la vieille côte aux déplacements doux, assurer la sécurité en vélo, envisager un parking relais avec une navette estivale, matérialiser des emplacements dépose-minute… Un groupe de travail se met en place en mars 2021, réunissant des représentants d'associations, des adjoints, des élus de l'opposition municipale ainsi que des agents des services techniques de la Ville. Les échanges sont animés par Saint-Brieuc Armor Agglomération en charge des études techniques et de la maîtrise d'œuvre.

BRUDED ©

La piste cyclable bidirectionnelle, large de 2,50 m, est séparée de la chaussée par une bordure. Le cheminement piéton est de l'autre côté de la voie

↗ Des aménagements tests

Parallèlement, l'état de la route continue de se dégrader et il convient d'agir vite. Ainsi, la saison estivale 2021 est mise à profit pour tester certains aménagements de sécurité comme une zone de rencontre à 20 km/h où les piétons seront prioritaires. La vieille côte

Intégré au schéma des liaisons douces

L'aménagement de la descente des Rosaires a été identifié comme prioritaire dans le schéma des liaisons douces élaboré en 2022 par la ville (voir fiche BRUDED dédiée).
Il s'appuie également sur le schéma directeur cyclable élaboré par Saint-Brieuc Armor Agglomération en 2020 dans lequel la route des Rosaires est aussi identifiée : les travaux menés par la ville sont ainsi en cohérence avec ce schéma, Saint-Brieuc Armor Agglomération en 2020 dans lequel la route des pourrait alors subventionner jusqu'au 40% du reste à charge de travaux. ■

est provisoirement fermée à la circulation automobile et réservée aux déplacements doux. Les tests estivaux révèlent que la zone de rencontre nécessite une amélioration de la signalisation. Quant à la vieille côte, elle ne sera pas définitivement fermée aux voitures ; l'aménagement cyclable sécurisé sur l'avenue des Rosaires est plébiscité à la place.

> *« Une évaluation des aménagements tests a été effectuée et a permis de valider que certaines solutions pouvaient être envisagées dans le cadre du réaménagement de la route. »*

Plérin ©

Didier Flageul, adjoint aux travaux

↗ Le projet retenu

L'objectif de l'aménagement est bien de réduire la vitesse et de sécuriser les déplacements à vélo comme à pied. Pour cela, une piste cyclable bidirectionnelle, large de 2,50 m, est créée côté droit de l'avenue, en descendant vers le littoral, ainsi qu'un cheminement piéton, large de 1,40 m à 1,60 m côté gauche. La piste cyclable est séparée de la chaussée par une bordure. Le cheminement piéton emprunte un tracé à l'écart de la route. Les revêtements de chaussée ainsi que le mobilier urbain matérialisant ces liaisons douces font appel à des matériaux à fois esthétiques et respectueux de l'environnement.

Enfin, afin de ralentir la vitesse des véhicules, la largeur de la voie de circulation est réduite. Sur l'ensemble du tronçon, la vitesse est limitée à 30 km/h. Les arrêts de bus restent aux mêmes emplacements. Ils sont néanmoins adaptés pour les personnes à mobilité réduite.

Chers et ambitieux (3,5 M€), les travaux sont toutefois envisagés en trois tranches dont la première a démarré à l'automne 2023. « *En tout, trois phases successives sont prévues. Ce qui représente plus d'un an de travaux au total* » précise Didier Flageul, adjoint aux travaux.

↗ Une gestion écologique des eaux pluviales

Ces travaux inaugurent un système inédit de gestion des eaux pluviales, à la fois écologique et économique. L'enrobé de la chaussée est posé selon un procédé de double-pente, permettant l'évacuation des eaux dans les noues situées sur les bas-côtés. La piste cyclable et le cheminement piéton font appel à un revêtement poreux mis en œuvre sur une structure drainante (procédé de l'entreprise Colas qui assure la conception du revêtement et sa mise en œuvre). Ces choix techniques sont destinés à limiter les ruissellements notamment en cas de fortes précipitations. D'autant que les eaux pluviales seront collectées et stockées dans des noues d'infiltration végétalisées appelées à remplacer l'ensemble des buses et fossés longeant la route.

La ville se fait accompagner par le chargé de la politique de gestion intégrée des eaux pluviales de SBAA. Depuis 2021, cette dernière s'intéresse à la GIEP et lui dédie des moyens pour élaborer une politique significative. Cela se traduit notamment par la création du poste du chargé d'animation dont les missions tournent autour de la sensibilisation, de la formation des élus et des acteurs de la construction. Il réalise en mars 2023 un guide conçu comme un outil pour l'aménagement public et privé. Il accompagne aussi les projets sur l'agglomération, et en l'occurrence celui de la route des Rosaires.

« *C'est la première fois que ce dispositif de gestion intégrée des eaux pluviales est mis en œuvre pour un aménagement de voirie dans la commune. C'est une alternative écologique au réseau d'assainissement classique qui s'avère coûteux à réaliser et à entretenir, et qui montre ses limites*». conclut Pascal Laporte, adjoint à l'environnement. ■

BRUDED ©

Les accotements ont été débusés et aménagés en noues végétalisées

CONTACT :
Didier Flageul dflageul@ville-plerin.fr, Pascal Laporte plaporte@ville-plerin.fr

BRUDED bénéficie du soutien technique et financier de :

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE · Région Bretagne · ADEME · Banque des Territoires · Établissement Public Foncier de Bretagne · Finistère Penn-ar-Bed · Ille & Vilaine · Morbihan · Côtes d'Armor le Département · Loire Atlantique